

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le fait de séjourner au XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX implique l'acceptation du règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer. Celui-ci est à votre disposition sur simple demande.

RESERVATION :

La réservation deviendra effective et définitive après réception de la convention générale de location

datée et signée dans le délai mentionné ainsi que la réception du paiement ou de l'acompte demandé.

Modes de règlement :

.....

Arrivée-Départ :

Parking :

ETAT DES LIEUX ET UTILISATION

Le propriétaire fournira un hébergement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en

état de servir.

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum indiquée.

.....

En règle générale, le locataire quitte les lieux à l'heure prévue au contrat ou à une heure convenant au

propriétaire, après état des lieux. XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CONDITIONS DE RESILIATION, INTERRUPTION DU SEJOUR :

L'annulation ou la modification d'une réservation ne sera effective qu'après confirmation par mail de sa

prise en charge par le XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Frais d'annulation :

Frais de modifications :

-

AUTRE :